

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 1619

présenté par

M. Le Fur, M. Rémi Delatte, M. Quentin et Mme Valentin

-----

**ARTICLE 18**

Compléter l'alinéa 11 par la phrase suivante :

« Il veille à l'utilisation de leurs échantillons et au traitement de leurs données à caractère personnel associé. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à préciser que le décret prévu à l'alinéa 11 veille également à l'utilisation de leurs échantillons et au traitement de leurs données à caractère personnel associé.